



**DÉCLARATION
DE
Madame Annette Andrée ONANGA
Conseiller Juridique
Mission Permanente du Gabon auprès des Nations Unies**

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

**REUNION DE LA 6EME COMMISSION SUR :
Le Programme d'Assistance des Nations Unies aux fins de l'
Enseignement, de l'Étude de la Diffusion et d'une Compréhension
plus large du Droit International :**

Point 78

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

New York, le 25 octobre 2019

*Vérifier au
prononcé*

Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement et du raffermissement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international

Point 78

Monsieur le Président,

Ma délégation s'associe à la déclaration faite par le Représentant de l'Egypte au nom du Groupe Africain.

Le Gabon voudrait saluer les efforts de la Division de la Codification du Bureau des Affaires juridiques dans l'exécution du Programme d'assistance, qui inclut, à lui seul, plusieurs initiatives destinées à la diffusion pour une meilleure connaissance du droit international. Ma délégation voudrait, par ailleurs, saluer le leadership et la dextérité du Ghana qui est non seulement l'initiateur mais également le sponsor et coordonnateur de cette question depuis le début. Cela démontre leur immense contribution à la promotion du droit international, et au bon fonctionnement des organes principaux de l'organisation.

Monsieur le Président,

Le droit international constitue le fondement de la bonne cohésion entre États. Tout appel en faveur du renforcement de l'état de droit doit nécessairement prendre en compte la

nécessité d'un renforcement des capacités des pays en voie de développement, en vue d'une plus grande appropriation par les États, notamment par le biais de la formation.

Pour le Gabon, il n'y a aucun doute que les diverses activités de formation complète et de stages approfondis, dans le cadre des programmes de bourses et de perfectionnement, et des cours régionaux en droit international qui se déroulent chaque année, bénéficient pleinement à de nombreux juristes, diplomates, étudiants, universitaires et praticiens en particulier de pays en voie de développement. C'est à cet égard, que nous saluons les efforts incontestables de la Division de la Codification, ainsi que ceux de l'Académie de droit international de la Haye dans le renforcement de capacités des pays en voie de développement par l'outil essentiel de la formation.

Monsieur le Président,

Les cours régionaux de droit international des Nations Unies, font l'objet d'une très grande demande, le Gabon dont un fonctionnaire en a bénéficié à Addis Abeba, du 11 février au 8 mars 2019, mon pays exprime sa satisfaction que ce cours ait été dispensé en langue française, dans des domaines très variés et d'actualité.

Ma délégation voudrait conclure en saluant les efforts de la Division de la Codification qui ont permis depuis un certain déjà la création de la médiathèque de droit international des

Nations Unies, dont l'enrichissement au fil des années a permis d'aboutir au projet de Podcast, qui permet la diffusion des cours de droit de qualité en format audio, et facilite l'enseignement à moindre frais.

Monsieur le Président,

Compte tenu de l'intérêt particulier du Programme d'assistance pour la promotion du droit international et la formation de compétence dans les pays les moins nantis, tel qu'il en découle de la résolution 2464 du 28 décembre 1968, ma délégation souhaiterait vivement que l'Assemblée Générale affecte des ressources conséquentes en vue de pérenniser et de renforcer les activités dans le cadre de ce programme, qui a fait la preuve de son utilité.

Je vous remercie/.